Questions ouvertes



Aujourd'hui le Royaume-Uni

Blaise Bonneville

SCÉRÉN
CNDP
CRDP
ACADÉMIE DE MONTPELLIER

L'auteur :

Blaise Bonneville a été reçu major au concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure et à l'agrégation d'anglais. Il est diplômé d'histoire britannique de l'Université de Cambridge.
Il a enseigné le français à Peterhouse et à King's College, Cambridge. Il enseigne désormais la langue et la civilisation britanniques et américaines en classe de Lettres supérieures et de Première supérieure en lettres et sciences sociales au Lycée du Parc à Lyon.

Collection dirigée par Jean-Pierre Comert

Catalogage page 208

Conception graphique : Dominique Poupeau
Réalisation et infographie : Alain Chevallier
Illustration de couverture : © Xavier Arnau
© 2010 CRDP académie de Montpellier et CNDP

www.crdp-montpellier.fr
www.sceren.com

Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de son article L. 122-5, d'une part que *« les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective »* et, d'autre part, que *« les analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées »*, *« toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite »* (article L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie, constituerait donc une contrefaçon, c'est-à-dire un délit. « *La contrefaçon en France d'ouvrages publiés en France ou à l'étranger est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300000 euros d'amende* » (articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle).

© CRDP académie de Montpellier

La collection *Questions Ouvertes*

C'est en posant des questions qu'on apprend. C'est donc par le questionnement et par des réponses rédigées par des spécialistes, dans un cadre rigoureux (180 pages de questions/réponses de 2, 4 ou 6 pages), que les ouvrages de la collection *Questions Ouvertes* ont l'ambition d'apporter un éclairage synthétique, impartial et actualisé sur quelques grands sujets de société où trop souvent les passions, les partis pris, les stéréotypes masquent ou déforment la réalité.

Les questions sont donc soigneusement sélectionnées , parmi les infinités de questions possibles. Presque toujours, elles sont «problématisantes», c'est-à-dire qu'elles posent un problème, choisi par les auteurs, et les réponses apportées (une réponse courte, « en bref », puis un développement) sont plus conçues pour proposer des pistes, des éléments de débat que pour apporter des certitudes qui donneraient faussement à croire que le monde (le monde physique, les sociétés humaines) est simple à comprendre.

~

La série *Aujourd'hui,* co-éditée par le CNDP et le CRDP de Montpellier, se propose d'interroger les sociétés qui nous sont proches ou qui, éloignées, ont une influence grandissante sur l'avenir du monde. Elle est également conçue pour servir de support documentaire à l'aspect « civilisationnel » de l'apprentissage des langues. On trouvera à la fin de ce livre les ouvrages parus ou à paraître.

Guide de lecture

Les ouvrages de *Questions Ouvertes* ne sont pas construits pour être lus de façon séquentielle, de la première à la dernière question (mais cela n'est pas interdit). On y entre où l'on veut, on choisit la question qui interpelle, en prenant appui le cas échéant sur le sommaire de toutes les questions. Leur ordre est quelque peu aléatoire – caractéristique atténuée par leur regroupement en grands chapitres.

Pour éviter d'inutiles répétitions, les renvois d'une question à l'autre sont fréquents. Ils sont indiqués par la séquence [▶ Qxx]. Par exemple [▶ Q23] renvoie à la question 23.

Les notes (en général des références) se trouvent à la fin de chaque réponse. Pour le présent ouvrage, comme les rubriques *Pour en savoir plus,* ces notes renvoient souvent à des ouvrages ou à des sites internet en langue anglaise. De même la plupart des citations sont en anglais (avec traduction), confirmant de la sorte qu'un des principaux publics visés est celui des apprenants de la langue anglaise.

© CRDP académie de Montpellier

Sommaire

Introduction 6

Histoire

1 D'où vient le Royaume-Uni ? 8
2 Comment l'Angleterre est-elle devenue protestante ? 10
3 L'époque victorienne était-elle un âge d'or ? 16
4 Comment les Britanniques ont-ils vécu les deux guerres mondiales ? 22
5 Comment est né l'État-providence ? 26
6 Que reste-t-il de l'Empire ? 30
7 Les relations franco-anglaises peuvent-elle être cordiales ? 36
8 Le Royaume-Uni fait-il vraiment partie de l'Europe ? 42
9 Le Royaume-Uni est-il en train d'exploser ? 46
10 La paix est-elle possible et durable en Irlande du Nord ? 52

Société et politique

11 La monarchie sert-elle encore à quelque chose ? 58
12 Où est passée la constitution du Royaume-Uni ? 64
13 Les élections de 2010 ont-elles donné le coup de grâce au bipartisme ? 70
14 Le pays des libertés devient-il celui de la surveillance des citoyens ? 74
15 La presse britannique prend-elle trop de libertés ? 78
16 La BBC est-elle un média modèle ? 82
17 Le système éducatif est-il démocratique ? 86
18 Le multiculturalisme est-il un modèle viable ? 92
19 La nationalité britannique a-t-elle encore un sens ? 98
20 En quoi Londres est-elle une capitale exceptionnelle ? 102

Culture et modes de vie

21 La campagne anglaise est-elle vraiment idyllique ? 108
22 Le sport est-il une religion britannique ? 114
23 La cuisine anglaise mérite-t-elle sa triste réputation ? 118
24 Le thé est-il toujours la boisson nationale ? 122
25 Y a-t-il encore un particularisme anglais ? 124
26 Qu'est-ce qu'être *posh* ? 128
27 Le rock est-il le meilleur produit d'exportation britannique ? 130
28 Pourquoi Shakespeare fascine-t-il ? 132
29 Pourquoi faut-il lire les auteurs anglais ? 136
30 L'hégémonie de l'anglais menace-t-elle la diversité linguistique du monde ? . . 142

© CRDP académie de Montpellier

Économie

31 En quoi les années Thatcher ont-elles transformé le Royaume-Uni ? 144
32 Les Britanniques ont-ils raison de prendre la désindustrialisation au tragique ? 150
33 Que reste-t-il du mouvement syndical ? 154
34 L'économie britannique est-elle guérie ? 160
35 Que fait la City ? 166
36 Quel bilan tirer des privatisations ? 170
37 Pourquoi les inégalités sont-elles si fortes au Royaume-Uni ? 174
38 Les services publics sont-ils menacés ? 180
39 Le Royaume-Uni peut-il encore peser dans le monde ? 186

Documentation cartographique et annexes

1 Le Royaume-Uni (carte) 188
2 L'Empire britannique en 1763 (carte) 189
3 L'Empire britannique en 1920 (carte) 190
4 Le Commonwealth en 2010 (carte) 191
5 Le Royaume-Uni en chiffres 192
6 Les élections depuis 1945 193
7 Discours de Winston Churchill, 18 juin 1940 194
8 Un gouvernement de coalition essentiellement progressiste ? 196
9 Quelques grands romans et nouvelles britanniques 200

Index des noms, lieux, notions 202

© CRDP académie de Montpellier

Introduction

Le politologue André Siegfried avait coutume d'entamer son cours d'histoire britannique à la Sorbonne par un retentissant « Messieurs, l'Angleterre est une île ». Le public français est souvent tenté de voir dans cette évidence géographique la cause de ce qu'il perçoit comme un irréductible particularisme britannique, fait d'une mentalité insulaire, d'une tendance à faire cavalier seul, de mœurs singulières. Le maigre bras de mer qui sépare le Royaume-Uni du continent serait donc responsable, pêle-mêle, du refus britannique d'entrer dans l'euro, d'habitudes alimentaires incompréhensibles, de l'archaïsme des rites constitutionnels de la monarchie, et de la conduite automobile sur le côté gauche de la route. En un mot, l'insularité britannique serait la cause directe de son exceptionnelle singularité.

Et pourtant… L'insularité n'est pas toujours synonyme de séparation. L'Irlande est géographiquement plus éloignée du continent que ne l'est le Royaume-Uni. Pourtant, elle est plus intégrée dans l'Europe. En outre, à y regarder de près, le Royaume-Uni a-t-il vraiment toujours été une île ? Fernand Braudel, historien de la longue durée, n'hésite pas à dire que ce n'est qu'après la Guerre de Cent Ans que l'Angleterre est devenue une île. Avant ce moment, son insularité géographique ne l'avait nullement tenue à l'écart des évolutions historiques, culturelles et démographiques que connaissait le continent.

Si l'on en croit Braudel, l'Angleterre est donc une île d'assez fraîche date. Ce constat lui-même n'est pas si simple à interpréter. Le Royaume-Uni a certes pu garder une certaine distance par rapport au continent européen, en particulier parce qu'il n'a pas connu d'invasion étrangère depuis 1066. Mais cet éloignement, facteur de sécurité, lui a aussi permis de se lancer à la conquête du monde, d'abord à travers le commerce international, puis à travers l'empire colonial. Les mers qui séparaient le Royaume-Uni de l'Europe le reliaient au monde entier. Etrange île, donc, que ce Royaume-Uni, installé dans une relative distance vis-à-vis de l'Europe continentale, mais aussi précocement lié à des contrées lointaines, de l'Amérique à l'Inde, de l'Afrique à l'Australie.

Quelque peu éloigné du reste de l'Europe, le Royaume-Uni a aussi, depuis longtemps, pleinement participé à la mondialisation. C'est peut-être cette double identité, paradoxale en apparence, qui rend le Royaume-Uni si fascinant. Il a ses traditions, qu'il est difficile de ne pas trouver exotiques et archaïques : traverser la Manche offre la promesse d'un dépaysement garanti [▶ Q 25]. Mais, en regard de cet aspect traditionaliste et singulier, il importe de ne pas oublier que le Royaume-Uni connaît des évolutions radicales. Une certaine nostalgie de l'Empire coexiste avec une économie qui s'est libéralisée et privatisée avec une

© CRDP académie de Montpellier

extrême rapidité au cours des années 1980 [▶Q30 à 39]. La tendance des Britanniques à se représenter leur pays comme une campagne idyllique ne doit pas faire oublier que l'urbanisation y a été très précoce et très forte. Le maintien des rites constitutionnels de la monarchie s'accompagne d'évolutions majeures du système politique [▶Q11 à 13]. C'est dans ces contrastes qu'il faut chercher l'identité actuelle du Royaume-Uni.

Dans cet ouvrage, nous nous sommes attachés à lier une connaissance intime du Royaume-Uni contemporain, et une perspective historique plus large. Aussi les chapitres historiques [▶Q1 à 10] sont-ils souvent thématiques plutôt que strictement chronologiques. L'objet de cet ouvrage étant la civilisation britannique plutôt que l'histoire au sens étroit du terme, il nous a paru essentiel de convoquer le passé pour expliquer le présent, plutôt que de l'étudier pour lui-même. Inversement, dans la mesure où les faits de société que l'on observe aujourd'hui sont le produit de constructions historiques, on ne s'étonnera pas que les chapitres des parties sociale et culturelle reviennent brièvement sur le passé pour mieux comprendre le présent.

Lorsque cela était possible, nous avons adopté une démarche comparative. Nous pensons qu'elle permettra au lecteur français de mieux saisir ce qui fait du Royaume-Uni un pays singulier. Mais nous espérons également que cet ouvrage aidera le lecteur à mieux comprendre la France. Dans bien des domaines, le Royaume-Uni est confronté aux mêmes questions que la France. Comment accepter de ne plus être qu'une puissance régionale, quand on a été une superpuissance ? Comment réformer l'État-providence pour assurer sa pérennité ? Comment concilier participation à la mondialisation et préservation d'une identité et de valeurs spécifiques ? Comment construire l'avenir sans perdre de vue le passé ? Une connaissance de la manière dont ces problèmes se posent au Royaume-Uni, et de la façon dont on tente de les y résoudre, ne peut que contribuer à comprendre comment ils se posent en France. Si singulier à bien des égards, le Royaume-Uni est aussi un autre nous-même.

B. B.

© CRDP académie de Montpellier

6

Que reste-t-il de l'Empire ?

En bref…

Le Royaume-Uni a régné successivement sur deux empires coloniaux. Le premier, tourné vers les Amériques et fondé sur les principes économiques du mercantilisme, a été largement amputé lorsque les treize colonies américaines ont proclamé leur indépendance en 1776. Lui a succédé un deuxième empire beaucoup plus vaste, avec des colonies sur les continents américain, asiatique, africain et océanien. À la veille de la Première Guerre mondiale, l'empire britannique était le plus vaste et le plus peuplé du monde. Mais, entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et le milieu des années 1960, presque toutes les colonies britanniques accèdent à l'indépendance. Aujourd'hui, l'héritage de l'Empire s'incarne surtout dans des courants migratoires et culturels, tandis que le Commonwealth n'a qu'un rôle limité.

Le premier empire britannique

La création de l'empire atlantique

Les débuts de la colonisation britannique remontent au dix-septième siècle. À cette époque, les nations maritimes européennes se lancent à la conquête des océans afin de développer leur commerce. L'Angleterre possède la marine la plus puissante du monde, ce qui lui permet d'émerger comme la première puissance coloniale. La première colonie britannique permanente sur le continent américain est fondée en 1607, à Jamestown (Virginie). Dès 1700, l'Angleterre possède douze colonies sur la côte est de l'Amérique du Nord ; la Géorgie vient s'y ajouter en 1733. Une série de guerres contre Louis XIV se conclut en 1713 par le traité d'Utrecht, aux termes duquel la France cède à l'Angleterre le contrôle de la Baie d'Hudson et de Terre-Neuve : les Anglais sont donc solidement installés au Canada. L'Angleterre possède également des colonies dans les Caraïbes [▶ Annexe 2].

La traite des esclaves joue un rôle essentiel dans cet empire du commerce. Elle s'inscrit dans le commerce triangulaire : des navires britanniques partent d'Europe chargés de biens manufacturés, qu'ils échangent en Afrique contre des esclaves. Dans des conditions proprement inhumaines, ils transportent ensuite ces esclaves jusqu'aux colonies américaines, où leur travail est nécessaire pour cultiver la canne à sucre (dans les Caraïbes), le tabac et le coton (dans les colonies américaines). Sucre, tabac, coton et fourrures sont ensuite transportés d'Amérique jusqu'en Grande-Bretagne.

© CRDP académie de Montpellier

Cet empire obéit aux règles économiques du mercantilisme. Il s'agit d'assurer à la Grande-Bretagne des monopoles commerciaux permettant au royaume de s'enrichir. Les économies coloniales sont complètement subordonnées à l'économie métropolitaine. Une série de lois votées au milieu du dix-septième siècle (les *Navigation Acts*) donne aux navires britanniques le monopole du commerce au départ et à destination des colonies britanniques. Ces colonies sont également contraintes d'acheter à la Grande-Bretagne exclusivement les biens manufacturés qu'elles consomment. Enfin, les colonies ne peuvent exporter leurs produits que vers la Grande-Bretagne – qui revend l'excédent en Europe et engrange des bénéfices conséquents.

La perte des colonies américaines

La France possède elle aussi des territoires en Amérique du Nord : le Québec, mais aussi une large zone qui s'étend tout autour du Mississippi. Au cours de la Guerre de Sept Ans (1756-1763), la France et la Grande-Bretagne se disputent la suprématie sur le continent américain. Le conflit se solde par la victoire des Britanniques. Le traité de Paris (1763) leur donne la quasi-totalité des territoires que contrôlait la France. Les Britanniques n'ont plus de rivaux sur le continent américain et leur empire est plus vaste que jamais.

Il est pourtant très vite menacé. Désormais délivrés de la menace française, les colons américains n'ont plus besoin de la présence militaire britannique pour assurer la pérennité de leurs colonies. Ils ont de plus en plus de mal à accepter les règles du mercantilisme britannique, qui freinent le développement des colonies et l'enrichissement de leurs habitants. Ils se plaignent d'être taxés par le Parlement de Londres, alors qu'ils n'y sont pas représentés.

La situation est d'autant plus problématique que Londres choisit ce moment pour créer de nouveaux impôts : la victoire de la Guerre de Sept Ans a été coûteuse, et la métropole veut que les colonies américaines contribuent au remboursement de la dette de guerre. La querelle fiscale se transforme rapidement en guerre ouverte. De 1775 à 1783, les treize colonies américaines se battent pour leur indépendance. Leurs armées sont médiocres. Cependant, elles bénéficient du soutien d'une France revancharde. Surtout, l'armée britannique doit se battre bien loin de ses bases, ce qui rend le conflit très coûteux pour la Grande-Bretagne. En 1783, celle-ci reconnaît l'indépendance des treize colonies par un second traité de Paris.

Certes, l'empire britannique américain ne disparaît pas pour autant. Le Canada reste britannique, ainsi qu'une partie des Caraïbes. Il est cependant très diminué. Mais le développement d'un deuxième empire redonne bientôt des couleurs à l'impérialisme britannique.

© CRDP académie de Montpellier

Le deuxième empire britannique

Le deuxième empire britannique est double. Il importe de distinguer les colonies de peuplement, à population majoritairement britannique, et les colonies de couleur, où les Britanniques restent très minoritaires.

L'Empire de peuplement

Au cours du dix-huitième siècle, la Grande-Bretagne s'est installée sur des territoires très vastes et peu peuplés. Au Canada, il faut ajouter l'Australie, à l'origine colonie pénale, où l'on commence à déporter des criminels britanniques en 1788 ; des colons libres viennent les rejoindre, même si la population criminelle reste majoritaire jusqu'aux années 1830. La Nouvelle-Zélande est pour sa part colonisée à partir de 1839.

De 1815 à 1914, près de vingt millions de Britanniques, dont beaucoup d'Irlandais, quittent le Royaume-Uni. Beaucoup s'installent aux États-Unis, mais d'autres partent pour le Canada, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Ils s'installent dans ces contrées tempérées et se font agriculteurs ou éleveurs. Australie et Nouvelle-Zélande deviennent ainsi de vastes élevages de moutons et de bœufs, surtout lorsque les progrès de la réfrigération dans les années 1880 leur permettent d'alimenter les marchés européens. Les peuples indigènes font les frais de l'arrivée en masse de colons blancs qui s'emparent de la terre.

Le second empire s'inscrit sous le signe du libre échange, et non du mercantilisme. Les colonies peuvent commercer avec qui elles l'entendent. Leur développement économique s'accompagne d'un développement politique : ces colonies blanches se voient rapidement dotées de parlements. De plus, la métropole est disposée à leur accorder le statut de dominion – c'est-à-dire d'État autonome au sein de l'Empire – conféré au Canada en 1867, à l'Australie en 1900, à la Nouvelle-Zélande en 1907. Autonomisation progressive des colonies et préservation de l'Empire sont ainsi conciliées.

L'Empire de couleur

Il n'en va pas de même dans le reste de l'Empire, où l'homme blanc, aux ordres de Londres, exerce le pouvoir.

En 1600, des marchands britanniques avaient créé la Compagnie des Indes orientales, afin de commercer avec l'Asie. Ils n'y avaient pas créé de colonies, mais des comptoirs, zones d'échanges commerciaux avec des États restés indépendants. Cependant, au cours du dix-huitième siècle, la défense des intérêts commerciaux britanniques amène le gouvernement à intervenir dans les affaires de la Compagnie des Indes orientales. Peu à peu, l'impérialisme d'État prend le relais de l'impérialisme privé. Au cours de la première moitié du

© CRDP académie de Montpellier

dix-neuvième siècle, les Britanniques conquièrent toutes les principautés de l'Inde au terme d'une suite de guerres. Au lendemain de la Révolte des Cipayes* (1857-58), la Compagnie des Indes est officiellement abolie et ses intérêts transférés à la Couronne.

Le continent africain était longtemps resté fermé aux Européens, qui n'y entretenaient que quelques fortins et comptoirs. Les Britanniques s'emparent de l'Égypte dès 1882. Trois ans plus tard, par le traité de Berlin, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, les États-Unis, la Belgique, la Suède et les Pays-Bas déterminent les règles à respecter pour établir des colonies africaines. En moins de vingt ans, tout le continent est colonisé. Les Britanniques sont installés sur un axe nord-sud allant du Caire au Cap, avec en outre des colonies en Afrique de l'Ouest.

Révolte des Cipayes : les Cipayes étaient les soldats indiens qui servaient dans l'armée de la Compagnie des Indes. La politique d'occidentalisation imposée par le gouvernement britannique au milieu du dix-neuvième siècle suscita un mécontentement croissant parmi les Cipayes, puis une mutinerie au cours de laquelle les Britanniques comme les Cipayes se livrèrent à des massacres. Les Britanniques sortirent victorieux du conflit, mais se montrèrent par la suite plus sensibles aux spécificités culturelles indiennes, en particulier aux questions de caste.

L'Empire à son apogée

L'empire britannique atteint son apogée au début du vingtième siècle [▶ Annexe 3]. Il représente alors le quart des terres émergées et de la population mondiale. À titre de comparaison, l'empire français est trois fois moins grand et sept fois moins peuplé. Parce que l'empire britannique est représenté sur quatre continents, on dit que le soleil ne s'y couche jamais.

À partir de la fin du dix-neuvième siècle, l'Empire est pour les Britanniques un objet de fierté et le symbole de la puissance nationale. Les publicités pour les produits de consommation courante (cacao, pneus, viande, sucre…) rappellent sans cesse qu'ils viennent des colonies ou des dominions. Bien des Britanniques ont un lien direct avec l'Empire, que ce soit un cousin expatrié dans les colonies de peuplement ou un ami engagé dans l'armée et envoyé sous les tropiques. Les journaux les tiennent au courant des affaires impériales. L'Empire joue alors un rôle structurant dans la définition de l'identité britannique.

De l'Empire au Commonwealth

Le temps des décolonisations

L'Empire paie un lourd tribut au cours des deux guerres mondiales. À eux seuls, les dominions perdent 140000 hommes morts aux côtés des Britanniques dans la Première Guerre mondiale. Au lendemain de la guerre, les dominions manifestent le désir d'être plus autonomes vis-à-vis de la métropole. Londres y consent : en 1931, le Statut de Westminster établit l'égalité de statut entre les

© CRDP académie de Montpellier

dominions et la métropole, qui font désormais tous partie du Commonwealth*. Ce cadre souple permet à la Grande-Bretagne de conserver des liens avec des nations désormais indépendantes.

Contrairement aux colonies blanches, le reste de l'Empire reste fermement sous contrôle britannique. Londres renâcle à faire des concessions en Inde, en dépit de la campagne de désobéissance civile organisée par Gandhi. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que le coup d'envoi des décolonisations asiatiques et africaines est donné. Ces décolonisations sont rendues inévitables par la montée des nationalismes dans les colonies et les campagnes menées par des élites africaines et asiatiques éduquées en Europe et convaincues des bienfaits de la démocratie. De plus, comme le Commonwealth blanc, l'Empire a de nouveau pleinement participé à l'effort de guerre. 2 250 000 Indiens sont ainsi sous les drapeaux en 1945. En retour, on attend que Londres accorde leur indépendance à ses colonies.

Commonwealth : association d'États en très grande majorité anciens membres de l'Empire britannique. Le souverain britannique en est le chef, mais il s'agit d'une direction symbolique : les pays membres du Commonwealth sont complètement autonomes.

L'Inde est la première à obtenir son indépendance, en 1947. L'indépendance s'accompagne de la partition du territoire entre l'Inde à majorité hindoue et le Pakistan, musulman. La partition entraîne le déplacement de millions d'habitants, des émeutes, et la mort de 500 000 personnes. Les relations sont aujourd'hui encore très tendues entre les deux États nés de la partition.

La décolonisation est plus tardive en Afrique. Le Ghana obtient son indépendance en 1957, suivi par le Nigeria, la Sierra Leone et la Gambie. La décolonisation de l'Afrique occidentale s'achève en 1965 et apparaît comme une décolonisation réussie. Elle est beaucoup plus problématique en Afrique orientale : des minorités importantes de colons blancs refusent d'accepter la fin de l'Empire, qui remettrait en cause leur position privilégiée. Ce n'est qu'après des années de tension qu'ils sont contraints de céder, comme au Kenya, indépendant en 1963, ou en Zambie et au Malawi, indépendants en 1964. La décolonisation se passe plus mal encore en Rhodésie du Sud et en Afrique du Sud : la minorité blanche proclame unilatéralement l'indépendance de ces colonies, mais refuse longtemps d'accorder des droits civiques à la majorité noire.

Malgré la décolonisation, tous les liens entre le Royaume-Uni et ses anciennes colonies ne sont pas coupés.

L'héritage de l'Empire

Certaines colonies ont fait le choix de se séparer radicalement du Royaume-Uni, comme la Birmanie, le Soudan et la Somalie. Mais la plupart ont préféré rejoindre

© CRDP académie de Montpellier

un Commonwealth en pleine évolution [▶Annexe 4]. À partir des années 1950, le Commonwealth est une association d'États très ouverte, multiethnique, intégrant des pays aux régimes politiques divers, et dont beaucoup de membres n'ont pas le souverain britannique pour chef d'État.

La Déclaration de principes de 1971 définit le Commonwealth comme « une association volontaire d'États souverains indépendants, chacun responsable de ses propres politiques, décidant de se consulter et de coopérer dans l'intérêt commun de leurs peuples et pour promouvoir la paix dans le monde ». On le voit, le Commonwealth est une structure très souple, ce qui lui permet d'intégrer des pays nombreux et divers.

La contrepartie de cette souplesse est que le Commonwealth n'a pour ainsi dire aucune signification juridique : ce n'est qu'un club de discussion pour des pays aux cultures différentes. Le Commonwealth n'a pas non plus de signification économique : les pays qui en sont membres commercent dans leur aire géographique, et ne favorisent pas particulièrement les échanges à l'intérieur du Commonwealth.

Le Commonwealth n'est donc pas un héritage très tangible de l'Empire. Celui-ci a pourtant laissé des traces. On pense à la domination de la langue anglaise dans le monde. On pense aussi aux échanges de populations : le Royaume-Uni accueille des millions de citoyens issus de son ancien empire [▶Q 18]. En sens inverse, l'émigration vers des pays comme l'Australie reste une perspective assez attirante aux yeux des Britanniques pour que des émissions de télé-réalité suivent régulièrement les aventures de Britanniques expatriés aux antipodes. Enfin, il reste des liens culturels forts entre le Royaume-Uni et son ancien empire. Une bonne partie de la meilleure littérature contemporaine en langue anglaise vient d'outre-mer, de l'Américain Thomas Pynchon à l'Indo-Britannique Salman Rushdie.

Pour en savoir plus

- Roland Marx, *De l'Empire au Commonwealth*, Paris, Ophrys, 1995.
- William Roger Louis, *The Oxford History of the British Empire*, Oxford, Oxford University Press, 1998-99.

© CRDP académie de Montpellier

18

Le multiculturalisme est-il un modèle viable ?

En bref…

Terre d'immigration ancienne, le Royaume-Uni a connu depuis l'après-guerre deux vagues d'immigration particulièrement importantes : la première en provenance du Commonwealth, dans les années 1950, et la seconde en provenance d'Europe de l'Est, depuis 2004. La politique officielle de multiculturalisme a longtemps favorisé l'expression des particularismes des différentes minorités. Cependant, le multiculturalisme est désormais remis en question. On l'accuse de nuire à la cohésion sociale, si bien que le Royaume-Uni évolue désormais vers une politique qui vise une plus grande intégration des minorités dans la société britannique.

Une immigration qui change de visage

Le Royaume-Uni, terre historique d'immigration

L'insularité du Royaume-Uni ne l'a pas empêché d'accueillir une succession de courants d'immigration, à commencer par celui des Saxons, puis des Normands. Le Royaume-Uni est aussi une terre d'asile de longue date. Au dix-septième siècle, l'arrivée de 50 000 Huguenots français, persécutés pour des raisons religieuses, constitue, relativement à la population, l'une des plus grandes vagues d'immigration de l'histoire britannique[1].

Le dix-neuvième siècle voit l'arrivée en Grande-Bretagne de nombreux Irlandais, chassés par la misère et la famine. En 1861, ils représentent 7 % de la population écossaise, et 3 % de la population anglaise. Pauvres et catholiques, ils sont alors considérés comme inassimilables – préjugé que la suite de l'histoire a démenti. La fin du dix-neuvième siècle voit l'arrivée de 120 000 Juifs persécutés en Europe de l'Est et en Russie. L'immigration juive connaît une seconde vague dans les années 1930, avec l'arrivée de 55 000 Juifs en provenance d'Allemagne, d'Autriche et de Tchécoslovaquie.

L'immigration en provenance du Commonwealth

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Royaume-Uni voit arriver la première vague d'immigrés de couleur. Ces immigrés viennent des anciennes colonies britanniques, devenues membres du Commonwealth. 280 000 immigrés en provenance des Caraïbes arrivent ainsi entre 1948 et 1962. Ils sont rejoints entre 1955 et 1962 par des ressortissants de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh, au rythme de 50 000 par an.

© CRDP académie de Montpellier

Le code de la nationalité favorise alors l'immigration : les citoyens des pays de l'ancien empire colonial disposent de droit de la citoyenneté britannique ; ils peuvent s'installer et travailler au Royaume-Uni comme ils l'entendent. Cette générosité législative s'explique aisément : le Royaume-Uni a besoin de la main d'œuvre immigrée pour participer à l'effort de reconstruction d'après-guerre, puis pour faire fonctionner une économie en pleine expansion. Cette politique de la porte ouverte s'achève en 1962, avec le vote d'une loi sur la nationalité plus restrictive. Dès ce moment, l'immigration en provenance du Commonwealth décroît très fortement.

Depuis, le droit de la nationalité n'a cessé de se durcir, tant sous les gouvernements conservateurs que sous les gouvernements travaillistes. L'ancien droit du sol a été largement remplacé par celui du sang. L'immigration a elle aussi été rendue plus difficile. Une loi de 2002 a introduit la notion d'immigration choisie : il s'agit de faciliter la venue de certains travailleurs indispensables à l'économie britannique, tout en renforçant les difficultés pour les immigrés clandestins.

2004-2010 : une vague d'immigration sans précédent

À la suite de l'élargissement de l'Union européenne à huit pays d'Europe de l'Est en 2004, le Royaume-Uni a connu une vague d'immigration unique par son ampleur. Contrairement à la plupart des pays européens, le Royaume-Uni n'a pas mis en place de quotas pour limiter l'immigration des ressortissants de ces pays. Cette ouverture, à un moment où l'économie britannique était particulièrement dynamique, a logiquement incité des centaines de milliers d'Européens de l'Est à venir chercher au Royaume-Uni un emploi mieux rémunéré que dans leur pays d'origine.

Entre 2004 et 2009, 1,5 millions d'immigrés en provenance d'Europe de l'Est – dont deux tiers de Polonais – sont entrés au Royaume-Uni. La moitié d'entre eux sont déjà retournés au pays, mais 700 000 restent sur le territoire britannique. Les 546 000 Polonais représentent désormais le groupe d'étrangers le plus nombreux du Royaume-Uni[2], et l'on estime que leur présence a rendu les catholiques pratiquants plus nombreux que les protestants pratiquants. Alors qu'il y avait au début des années 1990 environ deux millions d'étrangers au Royaume-Uni, ils sont désormais 4,5 millions.

Un pays cosmopolite

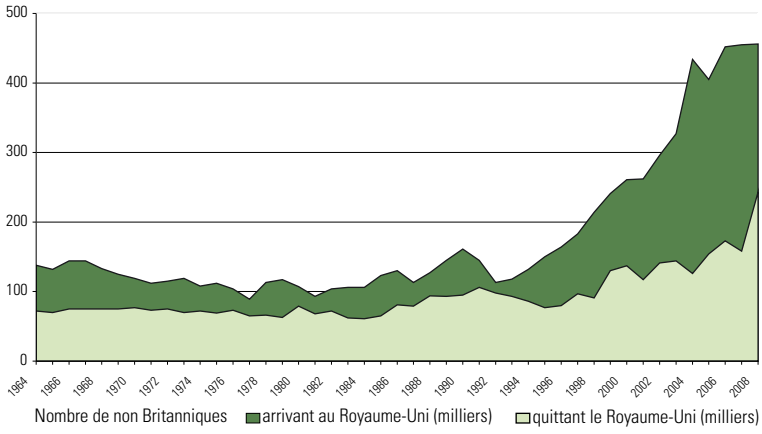
Les minorités aujourd'hui

Le Royaume-Uni est aujourd'hui une terre de diversité. En 2007, on estime que 28 % des enfants nés en Angleterre et au Pays de Galles avaient au moins un parent d'origine étrangère. Ce chiffre atteignait 54 % à Londres. Environ

© CRDP académie de Montpellier

10 % des personnes qui vivent au Royaume-Uni sont des immigrés de première génération, contre 8 % en France[3]. Il y a aujourd'hui une plus grande proportion d'immigrés au Royaume-Uni que jamais auparavant. Cependant, il est important de replacer ces chiffres dans le contexte d'un monde où les courants migratoires sont plus forts que par le passé. S'il y a au Royaume-Uni une proportion plus grande d'immigrés de première génération qu'en France, cette proportion reste moins importante qu'aux États-Unis, aux Pays-Bas ou en Allemagne.

Une vague d'immigration récente



Source : Office of National Statistics.

Les minorités ethniques représentent aujourd'hui environ 8 % de la population britannique ; la moitié de cet effectif est né au Royaume-Uni. Les statistiques concernant ces minorités sont beaucoup plus faciles à obtenir outre-Manche qu'en France, où l'idéal d'égalité républicaine interdit la collecte de données ethniques. Il faut noter ici que le terme anglais « race » est dépourvu de connotation négative au Royaume-Uni : il équivaut à celui de « minorité ethnique » en France. Les Indo-Pakistanais représentent 4 % de la population (avec une majorité d'Indiens). Suivent les noirs (2 % de la population), dont une majorité vient des Caraïbes. On trouve enfin les Chinois, qui représentent 0,6 % de la population[4].

Au sein du Royaume-Uni, c'est l'Angleterre qui accueille la plus grande proportion de membres de minorités ethniques, suivie de très loin par l'Écosse et le Pays de Galles. Beaucoup des membres de ces minorités ont élu domicile à Londres, où vivent 60 % des noirs du Royaume-Uni. Cependant, la répartition

© CRDP académie de Montpellier

géographique de ces minorités reflète aussi la géographie industrielle qui avait attiré les immigrants en provenance du Commonwealth. Cela explique que les minorités soient particulièrement présentes dans le nord de l'Angleterre. Les personnes d'origine pakistanaise représentent ainsi 16 % de la population de Bradford, ancien centre textile.

On constate que les membres de minorités ethniques sont plus jeunes que la moyenne. En 1998, seuls 10 % d'entre eux avaient plus de 55 ans, contre 26 % pour l'ensemble de la population. Il est par ailleurs difficile de faire des constats concernant l'ensemble de ces minorités. Elles sont, par exemple, très inégalement touchées par le chômage. Si le taux d'activité des personnes nées au Pakistan et au Bangladesh n'est que de 48 %, il est de 72 % pour celles qui sont nées en Inde (ce chiffre correspond au taux d'activité moyen au Royaume-Uni). De manière générale, les immigrés en provenance d'Inde réussissent mieux que ceux qui viennent du Pakistan, que ce soit à l'école ou dans la vie professionnelle.

Une immigration diverse

L'immigration actuelle continue à alimenter le cosmopolitisme britannique. En 2008, les nouveaux arrivants les plus nombreux étaient les Polonais (210 000), suivis par les Indiens (50 000), les Pakistanais (25 000), les Slovaques (25 000), les Australiens (20 000), les Roumains (20 000) et les Français (20 000). Sans surprise, la grande diversité des motifs d'immigration et des statuts économiques coïncide avec cette diversité des origines géographiques.

40 % des immigrés s'installent au Royaume-Uni pour des raisons économiques. Ce sont surtout des immigrés en provenance des pays de l'OCDE, c'est-à-dire des pays les plus développés. Le deuxième motif d'immigration est la recherche d'une formation : 25 % des immigrés vont au Royaume-Uni pour y faire leurs études, en particulier des Chinois. Comme ils doivent acquitter des droits de scolarité plus élevés que les Britanniques, leur présence est vitale pour les finances de l'enseignement supérieur britannique. Le regroupement familial concerne quant à lui 15 % des immigrés, dont beaucoup d'Indo-Pakistanais. Enfin, les demandeurs d'asile sont aujourd'hui beaucoup moins nombreux qu'au début des années 2000 : ils n'étaient que 26 000 en 2008 (contre 80 000 en 2002).

Ces immigrés de fraîche date réussissent très inégalement. Ceux qui viennent d'Europe de l'Ouest, d'Australie ou des États-Unis occupent souvent des emplois très qualifiés et rémunérateurs, en particulier dans le monde de la finance. En revanche, les immigrés d'Europe de l'Est occupent des emplois peu qualifiés ; ils ne restent en général que quelques années.

© CRDP académie de Montpellier

Un pays globalement tolérant

Le Royaume-Uni a bien sûr connu la tentation raciste, surtout dans les années 1960. Cependant, cette tentation est restée limitée, comme l'atteste l'incapacité de l'extrême droite à effectuer la moindre percée électorale au niveau national : le *British National Party* n'a recueilli que 0,7 % des voix aux élections législatives de 2005.

Lorsqu'elle existe, l'hostilité à l'immigration se focalise sur l'emploi et les services publics : on accuse les immigrés de prendre des emplois aux Britanniques, de tirer les salaires vers le bas, et de profiter excessivement des prestations sociales de l'État-providence. Pourtant, les immigrés rapportent beaucoup plus au fisc britannique qu'ils ne coûtent en prestations sociales, car ce sont en général des personnes jeunes, avec un emploi, et en bonne santé.

Il est intéressant de noter que, contrairement à la France, le racisme britannique porte assez peu sur des problèmes culturels. Cela s'explique par le relatif succès du multiculturalisme au Royaume-Uni.

Le multiculturalisme et sa remise en cause

Le multiculturalisme britannique

Le multiculturalisme est l'idée selon laquelle on peut reconnaître aux minorités le droit de préserver leur culture d'origine (langue, religion, coutumes...) sans que cela menace la cohésion de la société dans son ensemble. Cette idée a prévalu dans les politiques officielles du Royaume-Uni depuis l'après-guerre. Le multiculturalisme s'oppose au modèle français intégrationniste, qui exige des minorités qu'elles s'intègrent à la société hôte, quitte à renoncer à leurs caractéristiques d'origine. Cela explique que le Royaume-Uni ait choisi de mettre en place des mesures de discrimination positive, par exemple dans l'embauche de policiers, là où la France s'y refuse.

La politique multiculturelle garantit un droit à la différence aux minorités britanniques. Ainsi, l'État subventionne des écoles confessionnelles, qu'elles soient chrétiennes, musulmanes, juives, hindoues... Les documents officiels des services publics sont souvent disponibles en plusieurs langues. Dans les écoles des quartiers cosmopolites, on célèbre les fêtes religieuses de cultures diverses. L'enseignement de l'histoire inclut l'histoire des anciennes colonies, et pas seulement celle du Royaume-Uni. Le port de signes religieux fait beaucoup moins débat qu'en France. Ainsi, les femmes musulmanes fonctionnaires de police peuvent, si elles le souhaitent, porter un voile fourni par l'administration, et qui fait partie de leur uniforme.

Le multiculturalisme a longtemps été plébiscité par les Britanniques, qui y voyaient le moyen de faire coexister différentes cultures dans un climat apaisé.

© CRDP académie de Montpellier

Cependant, depuis la fin des années 1990, le multiculturalisme fait beaucoup moins l'unanimité qu'auparavant.

Un multiculturalisme contesté

Au cours de l'été 2001, des émeutes urbaines ont opposé des blancs et des membres de minorités ethniques à Oldham, Bradley et Burnley. La commission d'enquête mise en place à la suite de ces événements a révélé que les différentes communautés vivaient largement en vase clos, séparation qui était source d'incompréhension mutuelle et de tensions. En outre, les attentats du 11 septembre ont alimenté une certaine islamophobie. Surtout, les attentats du métro de Londres, en juillet 2005, sont apparus comme le symptôme de l'échec du multiculturalisme. En effet, les auteurs de ces attentats étaient tous des musulmans nés et élevés en Angleterre. Leur acte suggérait donc que le pays ne parvenait pas à transmettre à certains membres de ses minorités les valeurs de respect et de tolérance mutuelle sans lesquelles la vie en société est impossible. Le multiculturalisme se trouvait ainsi soupçonné de favoriser un communautarisme préjudiciable à la société dans son ensemble.

Aussi la position officielle du gouvernement a-t-elle évolué dans le sens d'une plus grande intégration des minorités. Le symbole de ce changement est le « *Life in the United Kingdom test* » (test sur la vie au Royaume-Uni), un test de citoyenneté désormais nécessaire pour obtenir la citoyenneté britannique. Il faut y donner la preuve d'une connaissance élémentaire du Royaume-Uni et de ses valeurs, ainsi que d'une maîtrise acceptable de la langue anglaise, condition essentielle de l'intégration. Le Royaume-Uni semble donc nuancer son modèle multiculturel. On reste cependant bien loin d'un modèle intégrationniste au sens français du terme.

Pour en savoir plus

- Didier Lassalle, *Les Minorités ethniques en Grande-Bretagne*, Paris, Ellipses, 1998.
- Migration Policy Institute, « Immigration in the United Kingdom », 2009.
- *My Beautiful Launderette*, film du réalisateur Stephen Frears (1985).
- *My Son the Fanatic*, film du réalisateur Udayan Prasad (1997).
- *Fish and Chips*, film du réalisateur Damien O'Donnell (2000).
- *Bend It Like Beckham*, film du réalisateur Gurinder Chadha (2002).

Notes

1. *The Economist*, 28 août 2008.
2. MRU, Migration Research Unit, laboratoire du département de géographie de University College London, « International Migration and the United Kingdom », 2009.
3. *The Economist*, 3 décembre 2009, et INSEE, « Enquête annuelle de recensement 2006 ».
4. Office of National Statistics, recensement de 2001.

© CRDP académie de Montpellier

33

Que reste-t-il du mouvement syndical ?

En bref…

Le syndicalisme britannique moderne est né à la fin du dix-neuvième siècle. Il a rapidement créé son propre mouvement politique, le parti travailliste, afin de compléter son action en entreprise par une action parlementaire. Très puissant après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement syndical s'est effondré dans les années 1980. Il est aujourd'hui très diminué, mais continue de rassembler beaucoup plus de salariés que son équivalent français.

Les débuts du mouvement syndical

La naissance d'un mouvement syndical unifié

Le pouvoir politique s'est longtemps méfié des organisations défendant les salariés, car celles-ci étaient perçues comme subversives. Ainsi, de 1799 à 1824, les *Combination Acts* (lois sur les associations de travailleurs) considèrent les syndicats comme des associations de malfaiteurs. Il faut attendre la fin du chartisme [▶Q3] et le calme social des années 1850 pour que l'élite politique accepte de laisser se développer un mouvement syndical. Celui-ci n'intègre d'abord que des travailleurs très qualifiés, et se place sous le signe de la négociation avec les employeurs. Réformiste et respectable, il obtient des concessions légales importantes de la part du gouvernement. Ainsi, au début du vingtième siècle, les syndicats disposent d'un statut légal bien établi ; la grève et l'établissement de piquets de grève sont clairement autorisés par la loi.

En 1868, la création du *Trades Union Congress* dote les différents syndicats d'un organisme chargé de les coordonner. Aujourd'hui encore, c'est ce conseil qui représente l'ensemble du monde syndical. À la fin du dix-neuvième siècle, ce monde connaît des changements profonds : c'est à cette période qu'apparaissent les syndicats d'ouvriers peu qualifiés. Le syndicalisme de masse est né. Ce nouveau syndicalisme est bien plus contestataire que l'ancien. Dans les années 1880, il organise des grèves de grande ampleur, comme celle des dockers de Londres (1889), à l'occasion de laquelle les grévistes bénéficient d'un gigantesque élan de sympathie : les dons en provenance de tout le Commonwealth abondent, certains clubs de football organisent des collectes au profit du mouvement, et l'Église catholique soutient ouvertement les grévistes.

Le *Labour Party,* bras politique du mouvement syndical

Les *Reform Acts* (lois électorales) de 1867 et 1884 donnent le droit de vote à la plupart des ouvriers. Ceux-ci peuvent donc se faire représenter au Parlement, et obtenir une amélioration de leurs salaires et de leurs conditions de travail

© CRDP académie de Montpellier

par voie parlementaire, grâce au vote de lois sur le travail. Ainsi, les ouvriers peuvent défendre leurs intérêts par le combat politique au niveau national, et plus seulement en recourant à des grèves locales.

Considérant que ni le parti conservateur, ni le parti libéral ne défendent leurs intérêts, les syndicats créent leur propre parti politique à la fin du dix-neuvième siècle. Celui-ci prend sa forme définitive en 1900, sous le nom de *Labour Party* (parti travailliste). Le *Trades Union Congress* utilise une partie des cotisations de ses membres pour financer les campagnes électorales des candidats du parti, et leur assure un revenu s'ils sont élus, afin qu'ils puissent quitter leur emploi et siéger au Parlement. Même s'il se définit comme le parti de la classe ouvrière, le *Labour Party* reste réformiste. Plutôt que de prôner la révolution, il s'attache à utiliser les institutions politiques pour obtenir des concessions en matière de législation du travail. Cette stratégie s'avère payante : à la veille de la Première Guerre mondiale, le mouvement syndical rassemble plus de deux millions de membres, et le *Labour Party* compte une quarantaine de députés au Parlement.

Le mouvement syndical dans l'entre-deux-guerres

Les deux guerres mondiales accroissent l'importance du mouvement syndical. En 1914-1918 comme en 1939-1945, les syndicats et le parti travailliste jouent le jeu de l'union nationale et envoient certains de leurs représentants siéger dans des gouvernements de coalition. Leur rôle est essentiel pour mobiliser l'économie. Grâce à leur médiation, les ouvriers renoncent largement à faire grève et acceptent de faire des concessions quant à leurs conditions de travail. L'efficacité avec laquelle les syndicats contribuent à organiser la production pendant les deux guerres mondiale accroît considérablement le prestige du mouvement aux yeux de la nation.

Les années 1920 profitent au mouvement syndical. En 1925, celui-ci compte plus de quatre millions de membres. Le *Labour Party*, quant à lui, devient l'un des deux grands partis politiques dans le cadre du bipartisme [▶ Q 13]. Certes, il reste moins puissant que le parti conservateur : il ne gouverne que quelques mois en 1924 et en 1929-31, dans le cadre de gouvernements de coalition qui ne peuvent pas imposer de réformes importantes. Cependant, à partir de 1922, le *Labour Party* est avec le parti conservateur le seul parti capable de gouverner.

Les années 1920 voient aussi les plus grandes mobilisations syndicales qu'a connues le Royaume-Uni. Le pays traverse une période de dépression économique et les ouvriers voient leur pouvoir d'achat baisser. Ils organisent des grèves importantes, en particulier la « grève générale » de 1926 : pendant neuf jours, le pays est paralysé. Cette période d'activisme intense prend fin dans les années 1930. En effet, la montée du chômage consécutive à la crise de 1929

© CRDP académie de Montpellier

place les syndicats en position de faiblesse par rapport aux employeurs. Il faut attendre le lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour que le mouvement syndical retrouve des couleurs.

L'âge d'or et le déclin du mouvement syndical

Les syndicats associés au gouvernement

Les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale voient une participation croissante du mouvement syndical au gouvernement du pays. De 1945 à 1951, le parti travailliste dispose d'une forte majorité au Parlement et met en place l'État-providence [▶Q 5]. De nombreuses entreprises sont nationalisées, ce qui fait des gouvernements travaillistes le principal employeur du pays. Le gouvernement est nécessairement amené à négocier directement avec les syndicats.

Les objectifs traditionnels des syndicats – le plein emploi, l'amélioration des conditions de travail, la hausse des salaires, le développement d'une politique sociale ambitieuse – sont repris par les gouvernements qui se succèdent au pouvoir jusqu'aux années 1970, qu'ils soient travaillistes ou conservateurs. Ce consensus facilite le dialogue entre les syndicats et les gouvernements successifs.

De plus, l'après-guerre voit une forte croissance du nombre d'ouvriers syndiqués : il passe de six millions en 1945 à huit millions en 1955, et atteint un pic à douze millions d'adhérents en 1979. Les syndicats sont si puissants qu'ils parviennent souvent à mettre en place le système du *closed shop**. Ces effectifs rendent les syndicats très représentatifs des attentes des salariés. Il apparaît donc normal que les gouvernements consultent le *Trades Union Congress* pour définir leur politique sociale. Ainsi, le parti conservateur, tout autant que le parti travailliste, associe les syndicats à l'administration de l'économie du pays.

Closed shop : lorsque les syndicats sont en position de force au sein d'une entreprise, ils peuvent forcer l'employeur à ne recruter que des ouvriers syndiqués. Cela leur permet de conforter leur position, et donc d'influencer la direction dans la gestion de l'entreprise.

De leur côté, les syndicats, prennent un peu de distance vis-à-vis du parti travailliste. Ils sont conscients que le parti conservateur est lui aussi disposé à les écouter. En outre, il est manifeste que le parti travailliste, une fois au gouvernement, doit faire des compromis entre les intérêts des salariés et ceux de l'économie nationale dans son ensemble. Alors que le mouvement syndical est un mouvement de classe, le gouvernement, même travailliste, est une institution nationale. L'arrivée du *Labour Party* au pouvoir s'accompagne donc du relâchement de ses liens avec les syndicats.

© CRDP académie de Montpellier

L'effondrement du mouvement syndical

Dès les années 1950, le dialogue entre gouvernement et syndicats a pour but de résoudre un problème économique majeur : augmenter les salaires, comme le demandent les syndicats, tout en limitant l'inflation, afin de préserver la compétitivité de l'économie britannique face à ses concurrents internationaux. Dans le contexte de la croissance économique des années 1945 à 1970, ces deux objectifs paraissent compatibles.

Les choses changent au début des années 1970. Le choc pétrolier de 1973 provoque une forte inflation et un ralentissement de l'économie. Les salariés voient donc leur pouvoir d'achat baisser, en même temps que plane la menace du chômage. Cette situation provoque la multiplication de grèves portant sur des revendications salariales. Pendant l'hiver 1973-74, une grève des mineurs force le gouvernement à mettre en place des mesures drastiques pour économiser l'énergie : la semaine de travail est limitée à trois jours, et les émissions télévisées cessent à 22h30.

La multiplication des grèves finit par lasser beaucoup de Britanniques. On s'indigne que ce soient les syndicats qui semblent diriger le pays, et non le gouvernement élu. Après l'hiver 1978-79, marqué par des grèves des personnels enseignants, hospitaliers, des éboueurs, et même des fossoyeurs, les élections donnent la victoire à Margaret Thatcher [▶ Q31]. Celle-ci met rapidement les syndicats au pas. Elle fait voter de nombreuses lois qui limitent la liberté d'action des syndicats : les grèves de solidarité sont interdites, et les syndicats ne peuvent lancer de mouvement de grève que si une majorité des salariés le souhaitent. En 1984, le puissant syndicat des mineurs engage la confrontation avec le gouvernement en lançant un mouvement de grève pour protester contre la fermeture de mines. Le mouvement est extrêmement dur : le 18 juin, la « bataille d'Orgreave » voit s'affronter 5000 mineurs et autant de policiers. Le gouvernement ne cède sur rien, et remporte l'épreuve de force. Dès lors, il est clair qu'aucun syndicat n'obtiendra de concessions du gouvernement. De plus, la montée du chômage de masse place les syndicats en position de faiblesse. Les effectifs du mouvement syndical diminuent, et les grèves cessent presque complètement.

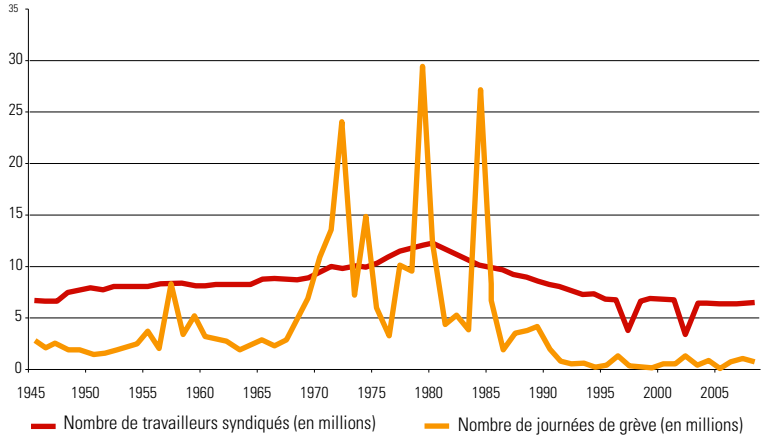
Le mouvement syndical aujourd'hui.

Le mouvement syndical ne compte plus que 6,5 millions de membres, contre douze millions en 1979. Il est peu actif : les grèves sont aujourd'hui beaucoup plus rares qu'en France. Elles concernent surtout le secteur public. Alors que 60 % des salariés du public sont syndiqués, ce n'est le cas que de 17 % de ceux du privé. Cette situation pose problème, car c'est dans le secteur privé qu'on trouve le plus de travailleurs mal payés et en situation précaire. Sans le soutien

© CRDP académie de Montpellier

d'un syndicat, ceux-ci n'ont guère de chance de voir leur situation s'améliorer. Pour autant, les syndicats restent plus représentatifs au Royaume-Uni qu'en France : alors que seuls 8 % des salariés français sont syndiqués, 28 % des salariés britanniques le sont.

Un mouvement syndical en déclin



Source : Office of National Statistics

La composition sociologique du mouvement syndical a profondément évolué. Mouvement surtout masculin et industriel après la guerre, il est aujourd'hui dominé par des employés du secteur tertiaire et compte presque autant de femmes que d'hommes. Les liens entre le mouvement syndical et le parti travailliste persistent, mais sont beaucoup plus lâches que par le passé. La mauvaise image des syndicats au début des années 1980, et le fossé de plus en plus large qui séparait les revendications des syndicats des souhaits de la majorité des Britanniques ont amené le parti travailliste à prendre ses distances, sous la direction de Tony Blair. Le mouvement syndical continue de fournir les deux tiers du financement du parti travailliste, mais il ne détient plus qu'un tiers des voix à la conférence du parti : il a donc une influence importante, mais non plus déterminante, sur la politique du parti.

© CRDP académie de Montpellier

Extrait des statuts du *Trades Union Congress*

The objects of the Congress shall be:
To do anything to promote the interests of all or any of its affiliated organisations or anything beneficial to the interests of past and present individual members of such organisations.
To promote equality for all and to eliminate all forms of harassment, prejudice and unfair discrimination, both within its own structures and through all its activities, including its employment practices.
Generally to improve the economic or social conditions of workers in all parts of the world and to render them assistance whether or not such workers are employed or have ceased to be employed.
To affiliate to or subscribe to or to assist any other organisation having objects similar to those of the Congress.
To assist in the complete organisation of all workers eligible for membership of its affiliated organisations (…) to assist in settling disputes between the members of such organisations and their employers or between such organisations and their members.

Les objectifs du *Trades Union Congress* seront :
De prendre toutes les mesures de nature à promouvoir les intérêts de toutes ou de certaines organisations affiliées [au *Trades Union Congress*], et toutes les mesures favorables aux intérêts des membres présents et passés de ces organisations.
De promouvoir l'égalité de tous, et d'éliminer toute forme de harcèlement, de préjugé, et de discrimination infondée, tant dans ses propres structures que dans ses activités, y compris dans ses relations avec ses propres employés.
De manière générale, d'améliorer le statut économique et social des travailleurs à travers le monde, et de se porter à leur aide, que ces travailleurs aient un emploi ou qu'ils aient cessé d'en avoir un.
De s'affilier à, de rejoindre ou d'aider toute autre organisation dont les objectifs seraient similaires à ceux du *Trades Union Congress*.
De contribuer à l'organisation totale de tous les travailleurs susceptibles d'être membres de ses organisations affiliées (…) de contribuer à établir des accords en cas de différend entre les membres de ces organisations et leurs employeurs, ou entre ces organisations et leurs membres.

Pour en savoir plus

- Chris Wrigley, *British Trade Unions since 1933*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- Henry Pelling, *À History of British Trade Unionism*, Basingstoke, Macmillan, 1992.
- www.tuc.org.uk (site du *Trades Union Congress*).

© CRDP académie de Montpellier

Annexe 4

Le Commonwealth en 2010



© CRDP académie de Montpellier

Catalogage

Aujourd'hui le Royaume-Uni, 208 pages.
Auteur : Blaise Bonneville
ISBN : 978-2-86626-411-6
ISSN : 1969-5543
Réf. : 340QA063
Prix. : 17,90 euros
Coll. : Questions ouvertes
Dewey : 306-46 Culture. Institutions sociales. Comportements culturels - Royaume-Uni /
RAMEAU : Royaume-Uni / Civilisation : histoire / Culture /
Motbis : Royaume-Uni / civilisation / relations internationales /
Niveaux : Secondaire / Enseignement supérieur /
Publics : Élève / Enseignant /

Achevé d'imprimer août 2010
sur les presses de Jouve (Mayenne)
Dépôt légal septembre 2010
Directeur du CRDP de l'académie de Montpellier : J.-M. Puslecki

© CRDP académie de Montpellier

Questions ouvertes

Aujourd'hui le Royaume-Uni

L'image du Royaume-Uni correspond-elle à la réalité de ce que sont, dans leurs mœurs politiques, leur histoire collective, leur manière de vivre, leurs comportements socio-économiques nos voisins d'outre-Manche ? Sur ce pays et ses habitants, clichés et idées caricaturales abondent. C'est pour nous aider à mieux comprendre les Britanniques – qui sont Anglais, Écossais, Gallois et Irlandais du Nord – que Blaise Bonneville répond à une quarantaine de questions sur l'histoire, la société, la culture et l'économie de ce pays.

Dans un style fluide, pédagogique, bien documenté et ponctué d'humour, ce spécialiste de la civilisation britannique nous décrit ainsi un peuple qui est pétri de traditions, monarchiste, eurosceptique, buveur de thé et rétif au système métrique, mais qui fut aussi notre allié héroïque pendant les deux guerres mondiales et qui est aujourd'hui un peuple profondément multiculturel, ouvert au changement et à la modernité.

On trouvera également dans cet ouvrage nombre de petits et grands documents en anglais (avec leur traduction). *Aujourd'hui le Royaume-Uni* s'adresse en effet non seulement à ceux qui s'interrogent sur les paradoxes de notre voisin, mais aussi à ceux qui en apprennent la langue, tant il est évident qu'on ne peut prétendre bien parler la langue d'une société qu'on ne connait pas.

Blaise Bonneville, reçu premier à l'École normale supérieure et à l'agrégation d'anglais, enseigne aujourd'hui en khâgne au lycée du Parc à Lyon.

Photo de couverture : Tower Bridge © Xavier Arnau

PRIX : 17,90 €
ISSN : 1969-5543
ISBN : 978-2-86626-411-6
RÉF. : 340QA063